

### EDITO



L'association La Voix de Gambais vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que 2018 vous apporte bonheur, santé et sérénité dans vos vies familiales et professionnelles.

Nous continuons d'œuvrer pour Gambais afin de créer des liens entre les Gambaisiens, pour faire vivre notre village et nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux lors de nos manifestations.

*Belle et heureuse année de la part de tous les bénévoles !*

### COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR D'YVELINES

Gambais est entrée dans cette communauté de communes le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le conseil communautaire, lors de sa séance du 08/02/2017, a voté l'ouverture d'un fonds de concours d'investissements à destination des communes pour un montant de 3 695 400 € couvrant les exercices 2017/2018/2019. Les critères d'attribution et les opérations éligibles sont précis (voir le compte rendu sur le site de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines).

#### Comment et par quoi est financé ce montant ?

En dehors du versement d'un fonds pour la réfection partielle de la toiture de l'église, **quels bénéfices les Gambaisiens peuvent-ils en attendre ? Enfance, jeunesse, infrastructures et services (crèche, spectacles, transports ... ) ?**

#### Quels sont les avantages d'avoir adhéré à cette CC ?

**Quel est le coût annuel par Gambaisien de cette adhésion ?**

### CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES (CMJ)

En 2015, 10 jeunes Gambaisiens encadrés par 2 parents et 2 élus avaient rejoint le CMJ. Depuis cette date, nous n'avons que peu de retour de leurs décisions et leurs actions ne sont pas mises en valeur.

#### Ces jeunes tiennent-ils séances ?

**Sont-elles ouvertes au public (enfants) ?**

**Y-a-t-il un compte-rendu de séance d'établi ?**

**Les habitants de la commune peuvent-ils le consulter ?**

**Y-a-t-il eu un renouvellement car seuls les jeunes âgés de 9 à 13 ans étaient éligibles ? Comment se porter candidat ?**

**Comment s'organisent les élections ? Quelle en est la fréquence ?**

Si les jeunes du CMJ souhaitent s'exprimer sur ce qu'ils font, partager cette expérience, nous serons heureux de leur laisser un encart dans notre prochaine gazette.

## S O M M A I R E

- CC Cœur d'Yvelines
- Conseil Municipal de Jeunes
- Voie de circulation douce, abribus et aménagement routier
- PLU, entretien du territoire communal
- LA PAROLE AUX GAMBAISIENS
- Conseils municipaux
- Maison de la RATP
- Etude dirigée à l'école élémentaire
- La Fibre

## VOIE DE CIRCULATION DOUCE

La première phase des travaux est terminée. Dans notre précédente édition, nous faisons part de sérieux problèmes techniques. D'autres questions apparaissent concernant notamment la plate-forme dans la côte après le Pont Ruel du côté gauche. En l'état actuel, il y a un fossé d'un côté et un grand vide sans barrière de sécurité de l'autre. De plus, la voie verte a été réduite en largeur sur cette partie ce qui est accidentogène pour les cyclistes.

**Quel point de vue offre cette plate-forme ?**

**Pourquoi ne pas avoir busé cette partie ?** Cela aurait permis de sécuriser cette portion de la voie verte.

Autre question : On peut penser que, pour minimiser le coût déjà élevé de la voie verte, les souches de tous les arbres coupés en juin dernier ont été laissées sur place et recouvertes.

**Est-on sûr que la végétation ne pourra pas reprendre et détériorer la piste ?**

## ABRIBUS DE L'AVENUE DE NEUVILLE

Des abribus neufs ont été installés sur l'avenue de Neuville avec l'aménagement de la voie verte et des passages surélevés rue de l'Etang. Ils sont fermés uniquement sur leur fond. Les côtés restent ouverts à tous vents et à la pluie. Certes, ils s'intègrent plutôt bien dans le paysage. Cependant s'agissant plus d'un arrêt que d'un abri, nous regrettons que nos enfants doivent attendre le bus le matin sans être protégés des intempéries. Nous pouvons encore espérer que cela ne soit que provisoire !

**Pourquoi n'ont-ils pas été fermés sur trois côtés et pourquoi sont-ils aussi hauts ?**

**Ne pouvait-il pas être prévu d'installer des abris identiques à ceux déjà existants depuis bien longtemps dans la commune pour conserver une unité ?**



## AMENAGEMENT ROUTIER

Au vu des aménagements routiers réalisés sur l'avenue de Neuville, on peut s'étonner que rien ne soit envisagé pour l'intersection de la route de Grosrouvre et de l'avenue de Neuville.

Un nouveau hameau aurait pu être créé avec un plateau surélevé et une zone à 30 km/h.

L'entrée et la sortie des habitations et du domaine de Fragan et surtout l'arrivée de la route de Grosrouvre constituent un carrefour compliqué et très dangereux car la visibilité est réduite, le virage est en inclinaison inversée et les véhicules arrivent à vive allure de la contre-allée de la RN12.

Que l'on ne nous dise pas qu'il n'y a jamais d'accidents à ce niveau de l'avenue ! C'est une zone fortement accidentogène. Si l'on sécurise l'avenue de Neuville alors que l'on sécurise TOUTE l'avenue de Neuville !

Le problème est identique au carrefour de la route de Gambaiseuil et de la rue du Château Trompette avec l'avenue de Neuville. Nous sommes en centre ville et il n'est pas prévu de plateau pour casser la vitesse alors qu'à cet endroit, il faudrait prévoir un aménagement spécifique (rond-point ou stops de part et d'autre de l'avenue) pour que les véhicules venant de Gambaiseuil et de la rue du Château Trompette marquent un arrêt et non un simple ralentissement.



## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

L'enquête publique s'est déroulée en Mairie du 18 septembre au 21 octobre 2017. Jean-Philippe PORTE, géomètre expert foncier DPLG, nommé commissaire enquêteur, était présent plusieurs jours pour prendre les revendications de chacun. Pour prendre connaissance des informations découlant de l'enquête publique, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Mairie, rubrique URBANISME / PLAN LOCAL D'URBANISME où tous les documents relatifs aux questions et remarques déposées auprès du commissaire enquêteur y sont répertoriés.

## SECURISATION DE LA RUINE DE LA FERME DITE DES POLONAIS

A l'angle des chemins de la Guérinoterie et de la Ferme des Bois, la propriété dite «Ferme des Polonais» était abandonnée depuis de très nombreuses années et a été intégrée au patrimoine de la commune en septembre 2012. Selon la municipalité, elle menaçait de tomber sur la voie publique. Sa démolition a été ordonnée en octobre 2015. La propriété devait donner lieu à un projet de réhabilitation.

**L'évacuation des gravats est-elle prévue ? Quelle est la destination de ce lieu et dans quel délai ?**

**Qu'en est-il de l'ester en justice des propriétaires ?**

**Ce lieu appartient-il vraiment à la commune ?**

## PLACE DU MONUMENT AUX MORTS ET ROUTES COMMUNALES

Les abords du monument aux Morts sont impraticables car un énorme trou s'est formé et est empli d'eau en cette période hivernale.

**La municipalité pourrait-elle prévoir un "rebouchage" pour faciliter les stationnements ?**

**Un aménagement de la place est-il envisageable ?**

L'état des voies de circulation se dégrade également.

**Qu'est-il prévu pour les trous en formation sur les routes (route de la Croix de Pierre, route de Goupigny, rue des Novales, rue de l'Eglise ...) et dans les chemins (chemin du Bœuf Couronné, chemin des Ronds de Sapin de plus en plus emmoussé et rendu glissant en ces temps très humides ... ) ?**



## LA PAROLE AUX GAMBAISIENS

Dans notre précédente gazette, nous vous avons laissé la possibilité de vous exprimer. Nous remercions un Gambaisien de nous avoir interpellés sur la **sécurité rue des Novales** :

*« Beaucoup de personnes accompagnées d'enfants, de poussettes, des enfants seuls, sont obligés de longer la rue pour se rendre en centre-ville ou en revenir. Cette rue n'est pas équipée de trottoirs.*

*Les véhicules qui circulent ne respectent que peu la limitation de vitesse qui reste trop élevée (50 km/h, c'est encore trop vu l'absence de voies dédiées aux piétons).*

*[...] le maire et le député se rejetaient la responsabilité de l'aménagement et l'autorité sur la voirie. Le député de l'époque avait proposé pour une somme tout à fait modique la mise en place de places de stationnement (faisant office de chicane sur la rue pour ralentir la circulation) protégés. Proposition laissée sans suite par la mairie.*

*De plus la rue des Novales n'est plus illuminée la nuit, ni le matin ni le soir. Doit-on attendre qu'un enfant qui va prendre le bus en hiver se fasse écraser pour que la mairie prenne enfin la sécurité des Gambaisiennes et des Gambaisiens au sérieux ? »*

## CONSEILS MUNICIPAUX

Toute personne peut assister aux conseils municipaux. Les dates sont notées sur notre site ou sur les panneaux d'affichages communaux pour ceux qui ont la chance d'en avoir un en bon état et renseigné près de chez eux. N'hésitez pas à venir en salle du Conseil et/ou à consulter les comptes-rendus de séance sur le site de la Mairie.

## SITE DE LA MAISON DE RETRAITE RATP

Après l'installation de la compagnie « Les Fugaces » en septembre 2015 et l'inauguration officielle du site avec le soutien de la mairie du « Lieu : espace de création et de résidences » en octobre 2016, nous assistons aujourd'hui au développement d'une activité « AIRSOFT » dans le parc et au sein du bâtiment principal de la maison de la RATP dénommée OLD THEATER par la société WILD TRIGGER.

Cette société commercialise quasiment chaque week-end sur Gambais des parties regroupant jusqu'à 80 personnes en tenue de guerre !!! La première séance s'est déroulée le 12 novembre 2017. La consigne donnée sur le site internet aux participants est « *Parking à l'intérieur - merci de ne pas faire de bruit aux abords* » ... **La discrétion est donc de mise ?**

La réglementation en vigueur au sein de la Fédération Française d'Airsoft est stricte :

- ne jouer que sur des terrains dûment autorisés par leurs propriétaires
- signaler le déroulement d'une partie par la pose de panneaux d'information et balisage
- hors des terrains de jeux, le transport des armes doit être sécurisé sous housses, fourreaux ou valises ...

**Pouvons-nous en savoir plus sur cette société commerciale (déclarations, autorisations, assurances et contrôles) et sur les pratiquants lors des parties d'Airsoft dans un environnement résidentiel ?**

Nous vous recommanderons donc d'être prudents aux abords du terrain de l'ancienne maison de retraite RATP !



Images issues des vidéos ajoutées sur YouTube par Rustix78 le 13/11/2017 et TPC Prod le 21/11/2017

## ECOLE ELEMENTAIRE : ETUDE DIRIGEE

Lors du conseil du 22 septembre 2017, des conseillers initiateurs ont présenté la mise en place pour l'année scolaire 2017/2018 d'une étude dirigée et ont fait part de leur déception devant le peu de réactivité des parents.

A la lecture du courrier et des annexes adressés aux parents, l'hésitation de ces derniers est compréhensible :

- Selon le courrier du 9 septembre, il est précisé l'accueil de 2 classes de 15 élèves et il est demandé de retourner le bulletin d'inscription en mairie avant le 22 septembre,
- Sur ledit bulletin (en gras, rouge et surligné), il est demandé de le retourner avant le 15 septembre (information contradictoire avec la précédente),
- Dans l'article 3 du règlement intérieur joint au courrier, il est précisé que le tarif sera fixé par délibération au Conseil Municipal du 22 septembre et qu'une modification du tarif est possible en cas d'inscription inférieure à 30.

Devant tant d'incohérences, il était difficile aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s).

Pour rappel, le 22 septembre 2017, le Conseil Municipal a présenté le projet d'ouverture d'une seule classe (et non deux) et a voté à l'unanimité le prix mensuel des études dirigées à 35 €.

## LA FIBRE

Selon l'article de la Gazette du Pays Montfortois paru 14 décembre 2017, la société « Yvelines Fibre », filiale du groupe TDF, a signé le 12 décembre 2017 une promesse de vente d'une parcelle d'environ 50m<sup>2</sup> située route du Boulay près de la station d'épuration, avec Régis Bizeau, Maire de Gambais pour l'implantation d'un nœud de raccordement optique (NRO) d'une capacité de 3 000 à 20 000 prises qui desservira les communes principalement sur la CC Pays Houdanais : Adainville, Bazainville, Bourdonné, Condé-sur-Vesgre, Dannemarie, Gambais, Grandchamp, Gressey, Houdan, La Hauteville, Le Tartre-Gaudran, Maulette et Richebourg soit près de 8 000 foyers.

**A quelle date ce service sera-t-il opérationnel pour tous les Gambaisiens ?**

*Dans notre prochaine gazette, nous reviendrons sur d'autres sujets de fond et soulèverons d'autres interrogations. Si nous obtenons des réponses à nos interrogations, nous serons heureux de vous les communiquer ... Retrouvez cette publication sur le site de l'association. Nous souhaitons également vous laisser la parole ; n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.*

A bientôt, **LA VOIX DE GAMBAIS**, [www.lavoixdegambais.org](http://www.lavoixdegambais.org)